



## Assemblée générale

Distr.: Limitée  
23 janvier 2007

Français  
Original: Anglais

---

### Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique

Sous-Comité juridique

Quarante-sixième session

Vienne, 26 mars-5 avril 2007

### Ordre du jour provisoire\*

1. Ouverture de la session et adoption de l'ordre du jour.
2. Déclaration du Président.
3. Échange de vues général.
4. État et application des cinq traités des Nations Unies relatifs à l'espace.
5. Informations concernant les activités des organisations internationales intergouvernementales et non gouvernementales dans le domaine du droit spatial.
6. Questions relatives:
  - a) À la définition et à la délimitation de l'espace;
  - b) Aux caractéristiques et à l'utilisation de l'orbite des satellites géostationnaires, notamment aux moyens permettant de l'utiliser de façon rationnelle et équitable sans porter atteinte au rôle de l'Union internationale des télécommunications.
7. Examen et révision éventuelle des Principes relatifs à l'utilisation de sources d'énergie nucléaires dans l'espace.

---

\* Au paragraphe 4 de sa résolution 61/111, l'Assemblée générale a fait sienne la recommandation du Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique tendant à ce qu'à sa quarante-sixième session, tenant compte des préoccupations de tous les pays, en particulier de celles des pays en développement, le Sous-Comité juridique inscrive comme questions ordinaires à son ordre du jour les points 3, 4, 5 et 6, examine les points 7 et 8 comme thèmes de discussion distincts et le point 9 conformément au plan de travail adopté par le Comité. Au paragraphe 5 de la même résolution, l'Assemblée a noté qu'à sa quarante-sixième session, le Sous-Comité juridique soumettrait au Comité des propositions concernant les nouvelles questions qu'il devrait examiner à sa quarante-septième session, en 2008.



8. Examen de l'évolution de la situation relative au projet de protocole portant sur les questions spécifiques aux biens spatiaux à la Convention relative aux garanties internationales portant sur des matériels d'équipement mobiles.
9. Pratiques des États et des organisations internationales concernant l'immatriculation des objets spatiaux.
10. Propositions au Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique concernant les nouveaux points à inscrire à l'ordre du jour de la quarante-septième session du Sous-Comité juridique.

## **Annotations**

### **4. État et application des cinq traités des Nations Unies relatifs à l'espace**

Au paragraphe 6 de sa résolution 61/111, l'Assemblée générale a noté que le Sous-Comité juridique convoquerait de nouveau son Groupe de travail sur l'état et l'application des cinq traités des Nations Unies relatifs à l'espace et examinerait l'opportunité d'en proroger le mandat au-delà de la quarante-sixième session.

À sa quarantième session, en 2001, le Sous-Comité juridique a convenu que les discussions du Groupe de travail porteraient sur l'état des traités, l'examen de leur application et des obstacles à une adhésion universelle à ces instruments, ainsi que sur la promotion du droit spatial, en particulier par l'intermédiaire du Programme des Nations Unies pour les applications des techniques spatiales (A/AC.105/763 et Corr.1, par. 118). À sa quarante et unième session, en 2002, le Sous-Comité a convenu que le Groupe de travail examinerait toutes nouvelles questions analogues pouvant être soulevées dans le cadre de ses discussions, sous réserve que ces questions relèvent de son mandat (A/AC.105/787, par. 138 et 140).

### **5. Informations concernant les activités des organisations internationales intergouvernementales et non gouvernementales dans le domaine du droit spatial**

Dans le cadre des discussions sur ce point, les États membres peuvent porter à l'attention du Sous-Comité juridique toute information relative aux activités menées par les organisations internationales dans le domaine du droit spatial.

### **6. Questions relatives:**

- a) **À la définition et à la délimitation de l'espace**
- b) **Aux caractéristiques et à l'utilisation de l'orbite des satellites géostationnaires, notamment aux moyens permettant de l'utiliser de façon rationnelle et équitable sans porter atteinte au rôle de l'Union internationale des télécommunications**

Au paragraphe 7 de sa résolution 61/111, l'Assemblée générale a noté que le Sous-Comité juridique convoquerait de nouveau son Groupe de travail pour examiner uniquement les questions liées à la définition et à la délimitation de l'espace.

**9. Pratiques des États et des organisations internationales concernant l'immatriculation des objets spatiaux**

Au paragraphe 8 de sa résolution 61/111, l'Assemblée générale a noté que le Sous-Comité juridique convoquerait de nouveau son Groupe de travail sur les pratiques des États et des organisations internationales concernant l'immatriculation des objets spatiaux, conformément au plan de travail adopté par le Comité à sa quarante-sixième session, en 2003. Ce plan prévoit que le Groupe de travail établira, en 2007, un rapport au Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique.

## Annexe

### Organisation des travaux

1. À sa quarante-cinquième session, en 2006, le Sous-Comité juridique est convenu de continuer à mener ses travaux selon des modalités d'organisation souples, afin d'utiliser pleinement les services de conférence disponibles (A/AC.105/871, par. 11). Ses travaux ont été organisés de manière à permettre aux groupes de travail devant être de nouveau réunis pour étudier les points 4, 6 a) et 9 de disposer du plus de temps possible.
2. Un colloque sur le renforcement des capacités dans le domaine du droit spatial, parrainé par l'Institut international de droit spatial et le Centre européen de droit spatial, aura lieu après la séance de l'après-midi, les 26 et 27 mars 2007.
3. On trouvera ci-après un calendrier indicatif des travaux du Sous-Comité.

### Calendrier indicatif<sup>a</sup>

<i>Date</i>	<i>Matin</i>	<i>Après-midi</i>
<b>Semaine du 26 au 30 mars 2007</b>		
Lundi 26 mars	Point 1. Ouverture de la session et adoption de l'ordre du jour Point 2. Déclaration du Président Point 3. Échange de vues général	Point 3. Échange de vues général Colloque sur le renforcement des capacités dans le domaine du droit spatial (premier jour)
Mardi 27 mars	Point 3. Échange de vues général Point 4. État et application des cinq traités des Nations Unies relatifs à l'espace <sup>b</sup>	Point 3. Échange de vues général Colloque sur le renforcement des capacités dans le domaine du droit spatial (deuxième jour)
Mercredi 28 mars	Point 3. Échange de vues général Point 4. État et application des cinq traités des Nations Unies relatifs à l'espace <sup>b</sup>	Point 4. État et application des cinq traités des Nations Unies relatifs à l'espace <sup>b</sup> Point 5. Informations concernant les activités des organisations internationales intergouvernementales et non gouvernementales dans le domaine du droit spatial
Jeudi 29 mars	Point 4. État et application des cinq traités des Nations Unies relatifs à l'espace <sup>b</sup> Point 5. Informations concernant les activités des organisations internationales intergouvernementales et non gouvernementales dans le domaine du droit spatial Point 6 a). Définition et délimitation de l'espace <sup>c</sup>	Point 5. Informations concernant les activités des organisations internationales intergouvernementales et non gouvernementales dans le domaine du droit spatial Point 6 a). Définition et délimitation de l'espace <sup>c</sup> Point 6 b). Caractéristiques et utilisation de l'orbite des satellites géostationnaires

<i>Date</i>	<i>Matin</i>	<i>Après-midi</i>
Vendredi 30 mars	Point 6 a). Définition et délimitation de l'espace <sup>c</sup> Point 6 b). Caractéristiques et utilisation de l'orbite des satellites géostationnaires Point 7. Sources d'énergie nucléaires	Point 6 a). Définition et délimitation de l'espace <sup>c</sup> Point 6 b). Caractéristiques et utilisation de l'orbite des satellites géostationnaires Point 7. Sources d'énergie nucléaires
<b>Semaine du 2 au 5 avril 2007</b>		
Lundi 2 avril	Point 7. Sources d'énergie nucléaires Point 8. Examen de l'évolution de la situation relative au projet de protocole portant sur les questions spécifiques aux biens spatiaux à la Convention relative aux garanties internationales portant sur des matériels d'équipement mobiles Point 9. Pratiques concernant l'immatriculation des objets spatiaux <sup>d</sup>	Point 8. Examen de l'évolution de la situation relative au projet de protocole portant sur les questions spécifiques aux biens spatiaux à la Convention relative aux garanties internationales portant sur des matériels d'équipement mobiles Point 9. Pratiques concernant l'immatriculation des objets spatiaux <sup>d</sup>
Mardi 3 avril	Point 8. Examen de l'évolution de la situation relative au projet de protocole portant sur les questions spécifiques aux biens spatiaux à la Convention relative aux garanties internationales portant sur des matériels d'équipement mobiles Point 9. Pratiques concernant l'immatriculation des objets spatiaux <sup>d</sup> Point 10. Propositions au Comité concernant les nouveaux points à inscrire à l'ordre du jour	Point 9. Pratiques concernant l'immatriculation des objets spatiaux <sup>d</sup> Point 10. Propositions au Comité concernant les nouveaux points à inscrire à l'ordre du jour
Mercredi 4 avril	Point 9. Pratiques concernant l'immatriculation des objets spatiaux <sup>d</sup> Point 10. Propositions au Comité concernant les nouveaux points à inscrire à l'ordre du jour	Point 10. Propositions au Comité concernant les nouveaux points à inscrire à l'ordre du jour Adoption du rapport du Groupe de travail sur le point 4 Adoption du rapport du Groupe de travail sur le point 6 a) de l'ordre du jour Adoption du rapport du Groupe de travail sur le point 9 de l'ordre du jour
Jeudi 5 avril	Adoption du rapport du Sous-Comité juridique	Adoption du rapport du Sous-Comité juridique

<sup>a</sup> À sa trente-huitième session, en 1995, le Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique a convenu qu'il devrait être mis fin à la pratique consistant à affecter des séances déterminées d'une session à l'examen de points particuliers de l'ordre du jour et que, pour faciliter aux États membres l'organisation de leur programme, un calendrier provisoire des travaux continuerait de leur être fourni, sous réserve, cependant, du temps effectivement nécessaire pour l'examen de chaque point inscrit à l'ordre du jour (*Documents*)

*officiels de l'Assemblée générale, cinquantième session, Supplément n° 20 (A/50/20), par. 168 et 169 b)).*

- <sup>b</sup> Le Groupe de travail sur l'état et l'application des cinq traités des Nations Unies relatifs à l'espace, qui sera convoqué de nouveau conformément aux dispositions du paragraphe 6 de la résolution 61/111 de l'Assemblée générale, se réunira pendant la période affectée à l'examen du point 4. Le Sous-Comité juridique reprendra l'examen du point 4 le mercredi 4 avril, en vue d'adopter le rapport du Groupe de travail.
- <sup>c</sup> Le Groupe de travail sur la définition et la délimitation de l'espace extra-atmosphérique, qui sera convoqué de nouveau conformément aux dispositions du paragraphe 7 de la résolution 61/111 de l'Assemblée générale, se réunira pendant la période affectée à l'examen du point 6 a). Le Sous-Comité reprendra l'examen de ce point le mercredi 4 avril, en vue d'adopter le rapport du Groupe de travail.
- <sup>d</sup> Le Groupe de travail sur les pratiques des États et des organisations internationales concernant l'immatriculation des objets spatiaux, qui sera convoqué de nouveau conformément au paragraphe 8 de la résolution 61/111 de l'Assemblée générale, se réunira pendant la période affectée à l'examen du point 9. Le Sous-Comité reprendra l'examen du point 9 le mercredi 4 avril, en vue d'adopter le rapport du Groupe de travail.
-